



Élections au Comité Régional d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CRHSCT), Délégation Île-de-France Ouest-et-Nord (DR5)

**Votez SNTRS-CGT  
pour des porte-paroles combatifs  
afin de défendre et améliorer vos conditions de travail**

Chère collègue, cher collègue,

Vous êtes appelés à voter pour les organisations syndicales qui vous représenteront au CRHSCT de la Délégation Ile-de-France Ouest-et-Nord.

Les conditions de travail dans les laboratoires et les services se dégradent. C'est la conséquence du sous-effectif, de la précarité des emplois, des restructurations qui impactent les conditions de travail notamment avec la mutualisation des postes. Ainsi, les services logistiques, informatiques et de la formation permanente ont été mutualisés sur toute l'Ile-de-France. Cette situation peut engendrer stress, souffrance au travail et épuisement professionnel. C'est au CRHSCT, lieu d'expression garanti aux agents, que sont traités ces problèmes.

Le CRHSCT est composé majoritairement de représentants désignés par leur syndicat pour être les porte-paroles des personnels.

La loi confère au CRHSCT un droit de regard sur les conditions de travail. Il a pour mission d'analyser les risques et de les prévenir. Le procès-verbal des réunions de CRHSCT est un document important. Il constitue une pièce essentielle dans les dossiers d'accident du travail ou de signalement d'un danger grave et imminent.

La loi confère au CRHSCT des moyens d'investigation, notamment de visites ou d'enquêtes dans les laboratoires et services. Le CRHSCT est consulté avant la mise en place de techniques nouvelles, de changements dans l'organisation du travail, de modification des cadences de travail ou de déménagements.

D'ailleurs, la Direction cherche trop souvent à restreindre les débats sur ces questions. Les représentants SNTRS-CGT au CRHSCT ont été et seront assidus et déterminés face à l'administration de l'établissement pour garantir la protection des personnels.

**Bilan d'activité du SNTRS-CGT  
au CRHSCT de la DR5**

Depuis 2012, les représentants SNTRS-CGT ont assuré le secrétariat du Comité. C'est un rôle-clé : le secrétaire est le représentant des membres du CRHSCT auprès de l'administration, il joue un rôle d'animateur, d'interface et centralise les actions du CRHSCT. En accord avec les autres membres du comité, il fixe avec le président l'ordre du jour des réunions. Cet ordre du jour détermine les dossiers qui seront traités par le CRHSCT : questions de prévention et de sécurité, de conditions de travail, relais d'alertes des personnels pouvant amener à des visites de laboratoires ou de services,...

Les représentants du SNTRS-CGT ont demandé qu'une visite du CRHSCT soit systématiquement conduite dans les laboratoires et services où des questions de souffrance, de pénibilité, de dégradations des conditions de travail ont été soulevées par les personnels.

Lors de ces visites, les représentants SNTRS-CGT ont proposé et obtenu, dans une démarche de prévention, l'utilisation d'un questionnaire anonyme recommandé par l'institut national de recherche et de sécurité (INRS) afin d'établir un diagnostic de la situation des personnels.

Depuis 2014, le CRHSCT a effectué quatre visites d'unités et de services et une enquête suite à un suicide dans les locaux d'un laboratoire de l'École Polytechnique. Le SNTRS-CGT a participé à la plupart des visites et a largement contribué à la rédaction de leurs comptes-rendus. Ces visites ont abouti à l'adoption de recommandations qui ont fait ou feront l'objet d'un suivi par le CRHSCT.

# Voter SNTRS-CGT, c'est l'assurance d'être représenté

Le 7 février 2017, vous êtes appelés à redéfinir la représentativité syndicale de cette instance régionale. Cette élection est sur sigle syndical, ainsi le nombre de voix pour le SNTRS-CGT déterminera le nombre de ses représentants au CRHSCT.

**Vous ne voterez pas seulement pour un sigle, mais bien pour des représentants syndicaux qui sont prêts à assumer le mandat que vous leur donnerez.**

A la suite des élections au comité technique de 2014, les sièges obtenus par le SNTRS-CGT ont été pourvus pour l'ensemble des comités et commissions régionales de toutes les délégations.

Grâce à la présence permanente et active du SNTRS-CGT sur les sites de la circonscription (Meudon-Bellevue, Pouchet, Nanterre, Observatoire de Meudon, Institut Pasteur,...) les militants du SNTRS-CGT sont les mieux placés pour relayer les difficultés rencontrées par les personnels localement auprès du CRHSCT et de l'administration.

**Dès le dépouillement des votes, le SNTRS-CGT s'engage à désigner la totalité de ses représentants, titulaires et suppléants, pour assurer une présence active et efficace dans toutes les réunions du CRHSCT.**

**Vos collègues prêt.e.s à siéger au CRHSCT de la délégation Île-de-France Ouest-et-Nord**

**Delphine THIERRY-MIEG** (UPS2841 CNRS Images, Meudon), secrétaire sortante du CRHSCT

**Brigitte HAUMONT** (UMR8586 PRODIG, Paris), titulaire sortante du CRHSCT de Paris Villejuif

**Gérard PEHAU-ARNAUDET** (UMR3528, Paris), membre du CHSCT Institut Pasteur Paris

**Christine DAUSSIN** (UMR7217, CRESPPA, Paris), suppléante sortante du CRHSCT

**Nejma GOUTAS** (UMR7041 ArScAn, Nanterre), suppléante sortante du CRHSCT

**François RIGAUD** (UMR8111 GEPI, Meudon)

**Olivier ROUEFF** (UMR7217, CRESPPA, Paris)

## Votez SNTRS-CGT dès réception du matériel

Les procès-verbaux et les avis du CRHSCT de la délégation Île-de-France Ouest-et-Nord à l'adresse suivante : <http://www.dr5.cnrs.fr/spjp.php?article1249>. Allez sur l'extranet « Prévention et Sécurité », identifiez-vous via Janus et accédez à la rubrique « CHSCT régional » à partir du menu de gauche.